

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Considérant l'arrêté ministériel du gouvernement du Québec, du 4 juillet 2020, qui permet aux organismes municipaux un retour à la normale (avec présence du public) pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public).

Sous la présidence de Marc-Antoine Pelletier à titre de Maire, Martine Lampron comme secrétaire.

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

RÉSOLUTION
98-09-21

En conséquence, il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue avec public tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène.

ADOPTÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

RÉSOLUTION
99-09-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 13 septembre soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
100-09-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 09 AOÛT 2021

RÉSOLUTION
101-09-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 09 août 2021.

ADOPTÉE

Rémunération des employés		4 795.37 \$
Rémunération des élus/Maire	496,23 \$	496,23 \$
Conseillers	166,12 \$	830.00 \$
		6 122.20 \$
Dépenses fournisseurs		19 496.70 \$
Total des dépenses de septembre		25 618.90 \$
Revenus d'août		
Taxes municipales		5 100.74 \$
Permis rénovation		12,00 \$
MTQ subvention annuelle		195 936.00 \$
Recyc-QC/Sub. Matières recyclables		6 901.70 \$
TOTAL		207 950.44 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

ADOPTION DES PAYABLES DE SEPTEMBRE

RÉSOLUTION
102-09-21

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter les payables de septembre au montant de **6 122.20 \$** pour les salaires des élus et employés, **19 496.70 \$** pour les fournisseurs et **207 950.44 \$** pour les revenus d'août, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0
RÉSOLUTION
103-09-21

MODULE DE JEU LA MORANDIÈRE

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de demander à Reno Boever s'il accepte d'aller chercher les modules de jeux nous avons choisis lors de la réunion du conseil de septembre 2019. (Résolution 97-09-19) avec son fardier et à Renald de lui donner un coup de main.

ADOPTÉE

4.1 DISCUSSION SUR L'APPORT DU PAPIER BRIQUE À L'ÉCO-SITE

La secrétaire informe le conseil qu'il serait pertinent de charger le coût du tonnage aux propriétaires qui viennent porter leurs papiers brique usagés à l'éco-site. Le tout pourrait être calculer aux mètres carrés de superficie à couvrir et/ou en nombre de paquets utilisés pour le nouveau recouvrement lors de l'obtention du permis de rénovation avec l'inspecteur municipal.

RÉSOLUTION
104-09-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de prendre les démarches pour charger le papier brique usagés lors de l'obtention du permis de rénovation. Et de calculer aux mètres carrés de superficie à couvrir et/ou en nombre de paquets utilisés pour le nouveau recouvrement lors de l'obtention du permis de rénovation avec l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

4.2 RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021.

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

Attendu qu'opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

RÉSOLUTION
105-09-21

Par conséquent il est proposé par la conseillère Louise Morin, Appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

ADOPTÉE

4.3 DISCUSSION SUR LA PROBABILITÉ D'AIDE AU TRAVAIL DE L'ADJOINTE À LA MORANDIÈRE

La secrétaire informe le conseil municipal que le temps de l'étude de regroupement entre les municipalités de La Morandière et de Rochebaucourt, il serait bien de ne pas réengager de directrice générale à la municipalité de La Morandière. Il est donc proposé par la directrice générale adjointe (Martine Lampron) de faire deux jours à la municipalité de Rochebaucourt soit le mardi et le jeudi et deux jours à la Municipalité de La Morandière, le lundi et le mercredi.

RÉSOLUTION
106-09-21

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu que la directrice générale adjointe (Martine Lampron) vienne en aide à la directrice générale adjointe de La Morandière le temps de l'étude de regroupement entre les deux municipalités et advenant le cas ou le regroupement ne fonctionne pas elle pourra reprendre son poste régulier à la municipalité de Rochebaucourt soit 20 h par semaine.

ADOPTÉE

4.4 MISE À JOUR TRAVAUX PHASE II POUR RÉSEAU D'ÉGOUT

La secrétaire informe le conseil que des analyses des puits adjacents au sites contaminés devront être effectués avant de continuer les travaux de la phase II.

4.5 SPECTACLE JEAN-THOMAS JOBIN

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu que suites aux mesures sanitaires très strictes du gouvernement : places assignées et réservées d'avance, distanciation entre les personnes d'une adresse différente, le fait de ne pas pouvoir faire notre souper avant le spectacle et surtout le passeport vaccinal qui font en sortes qu'il sera impossible pour nous de gérer, de contrôler la vente de billets et surtout d'avoir une activité rentable de demander d'annuler le spectacle qui doit avoir lieu le 27 novembre 2021.

RÉSOLUTION
108-09-21

ADOPTÉE

4.6 ÉTATS DES REVENUS, DÉPENSES ET ÉTATS COMPARATIFS

La secrétaire informe le conseil que l'état des revenus, dépenses et états comparatifs ont été déposés lors de cette séance ordinaire du conseil municipal.

RÉSOLUTION
109-09-2

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse et unanimement résolu d'accepter le dépôt des états des revenus, dépenses et états comparatifs.

4.7 DÉPENSES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 7 NOVEMBRE PROCHAIN/RÉSOLUTION

La secrétaire informe le conseil des dépenses pour les élections du 7 novembre prochain. Les dépenses qui sont établies selon la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

RÉSOLUTION
110-09-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu que le conseil municipal accepte les dépenses qui seront nécessaires pour les élections générales du 7 novembre 2021.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.8 PRÊT DU TAMISEUR À LA MUNICIPALITÉ DE LA MORANDIÈRE

RÉSOLUTION
111-09-21

La secrétaire informe le conseil que la municipalité de La Morandière aimerait faire l'emprunt de notre tamiseur.

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de prêter le tamiseur à la Municipalité de La Morandière mais que s'il y a un bris ils devront le réparer.

ADOPTÉE

4.9 PAUSE

Il y a une pause de 15 minutes

4.10 INFORMATIONS CONSEILLERS

La conseillère Louise Morin informe le conseil que la Cellule d'aménagement on loué leur garage à côté du bureau de la cellule à un entrepreneur en machinage.

La conseillère Darkise Richard informe le conseil que la niveleuse ne sera pas passée car il y a un bris mécanique dessus.

La conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse demande au conseil si c'est nous qui avons demandé et payé Renald pour faire le ramassage des encombrants chez une citoyenne. La réponse est non.

La conseillère Christiane Blouin informe le conseil qu'il faut changer la lumière du lampadaire à la citerne et on ne doit pas replacer les tables du sous-sol tout suite pour donner le temps à la peinture du sol de bien sécher. Demander à Renald de ranger la débroussailleuse dans la cabane et ramasser la chaudière de sel qui est renversé dans la cabane également.

4.11 INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire demande à ce que la niveleuse soit passé l'autre coté du pont du rang 10 ouest. Faire le tour des pancartes des rangs et les replacer. Il dit qu'il se représentera comme maire pour continuer l'étude de regroupement et pour faire la transition si le regroupement fonctionne.

4.12 VARIA

RÉSOLUTION
112-09-21

MARCHE POUR L'ALZHEIMER.

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de donner la somme de 100 \$ pour la Marche pour l'Alzheimer.

ADOPTÉE

RÉPONSE LETTRE MTQ

La réponse du MTQ pour le pont du rang 10 est non.

4.13 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Marc-Antoine Pelletier, maire

Martine Lampron, sec. Très.